FORMATION OBLIGATOIRE ☐ OUI ■ NON

TECHNIQUES D'ÉLEVAGE EN ATELIER VOLAILLES

OBJECTIFS

> Acquérir des techniques pertinentes pour optimiser la santé des volailles
> Se perfectionner sur les tâches spécifiques en production de volailles en abordant la trilogie : techniques d'élevage, éléments réglementaires et approches concrètes.

INTERVENANTS

Vétérinaire exerçant en aviculture formé à la pédagogie

DATES(S) / LIEU / HORAIRES

> Dates à définir
> Lieu à définir
> 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Siège
INTERFACE ELEVAGE
57 route de Samadet
64410 Arzacq-Arraziguet
interface-elevage.com

Responsable de formation, gérante de la société
Christine MEYMERIT
06 30 49 54 43
interface.elevage@orange.fr

Accueil téléphonique, assistante de formation, contact pour inscription
Emilie LARRAS
07 88 72 62 28
formation.interface.elevage@gmail.com

TECHNIQUES D'ÉLEVAGE EN ATELIER VOLAILLES

VOLAILLES - PALMIPEDES

PROGRAMME

Séance 1 : Plan de prophylaxie

> Programme vaccinal, programme de vermifugation, programme nutritionnel

Séance 2 : Mise en oeuvre d'un traitement de l'eau et d'un traitement par l'eau

> Analyse d'eau, gestion des canalisation, potabilité de l'eau, acidification de l'eau

Séance 3 : Réglementation des élevage de Gallus

> Lutte contre les salmonelles, les médicaments, le Plan Eco Antibio, PHEC et BS

Séance 4 : Rédaction d'un plan de biosécurité

> Principes de biosécurité, contenu du plan, réglementation, mise en œuvre de la biosécurité par les techniciens

Séance 5 : Vaccination en élevage et traitement médical mis en oeuvre en élevage

> Vaccination par eau de boisson, par nébulisation, administration des traitements (modalités et mise en pratique)

Séance 6 : Plan de nettoyage et désinfection

> Modalité de mise en place en élevage, curage-détrempage-détersion-désinfection

Séance 7 : Bien-être animal en élevage de volailles

5 libertés, chaponnage cas particulier, BEA et visite d'élevage

DURÉE
3 JOURS
(21 HEURES)

PUBLIC
TECHNICIENS SALARIÉS EN ÉLEVAGE DE VOLAILLES

PRÉ-REQUIS
AUCUN

PÉDAGOGIE
MÉTHODE PARTICIPATIVE ET ACTIVE, VIDÉO, ANALYSE DE SITUATION, EXERCICES SUR ÉTUDE DE CAS, ÉCHANGES D'EXPÉRIENCE, FEED-BACK INTERACTIFS

EVALUATION DES ACQUIS
AUTODIAGNOSTIC EN DÉBUT ET EN FIN DE SESSION

COÛT PÉDAGOGIQUE
• SALARIÉ AGRICOLE : 315€ HT PAR PERSONNE ET PAR JOUR SOIT 945€ HT ET 1134 TTC POUR LA SESSION, PRIS EN CHARGE PAR L'OPCO OCAPIAT.

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles **situations de handicap**, temporaires ou permanentes. Une prise de contact est effectuée en amont afin d'étudier ensemble les possibilités d'accueil dans les **meilleures conditions**.

Indicateurs de performances : 95% de taux de satisfaction globale, 96% de taux de conformité sur les objectifs pédagogiques annoncés, 650 bénéficiaires en 2024.

Les conditions générales d'utilisation (CGU) sont disponibles sur demande et sur notre site internet.